

L'ADAL certifie que la société :

PRIMA

Z.I. du Bois Joly Nord – Route de l'Aurière
85500 Les Herbiers – FRANCE

Certificat n° QM-054

Pour la ligne de production (H) de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALIMARINE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALIMARINE®** pour les pièces en aluminium thermolaquées répondant à la certification **QUALIMARINE®**.

La composition chimique des alliages d'aluminium et le traitement chimique préparatoire requis par la certification **QUALIMARINE®** sont recommandés par les normes NF DTU 33.1 et NF DTU 36.1. La certification **QUALIMARINE®** répond également aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Qualimarine®

Aluminium Laqué
Haute Qualité

Certifié

Date de certification initiale : 15/05/2014

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2024

Paris, le 15 décembre 2023

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque QUALIMARINE®.